



DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES FINANCES PUBLIQUES DE LA MOSELLE

Communiqué

Communiqué

Metz, le 19 mai 2020

CAMPAGNE D'IMPÔT SUR LE REVENU : PARTICULIERS, NE VOUS DÉPLACEZ PAS

Pendant la crise sanitaire, vous pouvez effectuer l'essentiel de vos démarches et poser vos questions dans votre espace particulier sécurisé sur www.impots.gouv.fr

Vous pouvez contacter les services de la Direction générale des finances publiques :

- en utilisant la messagerie sécurisée de **votre espace particulier**

- **en téléphonant :**

* au 0809 401 401 (Prix d'un appel local) - Du lundi au vendredi de 8h30 à 19 h sauf les jours fériés

* à votre service des impôts des particuliers (SIP)

SIP Château-Salins	03 87 55 88 99
SIP Forbach	03 87 29 34 97
SIP Hayange	03 82 86 80 72
SIP Metz	03 87 55 88 99
SIP Saint-Avold	03 87 29 58 66
SIP Sarrebourg	03 87 55 88 99
SIP Sarreguemines	03 87 95 94 20
SIP Thionville	03 82 59 90 77

Rappel des **dates limites de souscription** des déclarations :

- le 11 juin si vous déclarez en ligne sur impots.gouv.fr

- le 12 juin si vous déposez une déclaration en format papier (ne pas tenir compte de la date mentionnée sur la déclaration pré-imprimée)

Contact presse :

Direction départementale des Finances publiques de la Moselle, Cabinet et Communication, Catherine GAUTIER 03.87.38.67.12
courriel : catherine.gautier2@dgfip.finances.gouv.fr

